

Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS 6 mois . . . . . fr. 2.50 un an . . . . . fr. 5.00

Rédaction & Administration 43, Rue du Tilleul, TOURCOING

INSERTIONS Annonces . . . la ligne, 15 cent. Réclames . . . id. 40 cent. Demandes d'emploi: id. 10 cent.

LE COURRIER DE TOURCOING est en vente :

au Débit de tabacs, Grand'Place au Débit de tabacs, rue de la Cloche, 31. chez M. Cyrille Vannesbus, Libraire, rue de la Dime. chez M. Emile Vannesbus, libraire rue du Midi. A la Bibliothèque de la Gare.

1903-04

L'année 1903 vient de rejoindre ses aînées dans le gouffre du passé: ne la regrettons pas elle est marquée du stigmate de la honte et de l'infamie, et nos gouvernants l'ont rendue odieuse à tous ceux qui ont le courage de dresser une barrière au torrent de boue qui menace de salir notre belle France.

Tel un énorme reptile, 1903 a déroulé ses 360 anneaux dans le sang et dans la boue et s'en est gavé.

C'est sous le règne de Combes 1er que cette année vit le jour et qu'elle disparut à jamais.

Dès son début la discorde a sifflé sur nos têtes, et d'un peuple brave, honnête, fort et généreux elle a fait un ramassis de citoyens s'entre-déchantant sans trop savoir pourquoi. Une puissance occulte se servant d'un or impur comme de levier, a divisé les Français en deux camps ennemis et a tissé les passions mauvaises avec un ardeur digne d'une meilleure cause.

Au nom de la Liberté même elle a dénié à des Français le droit de vivre en commun, d'enseigner la jeunesse, de soulager les misères, de guérir les cœurs ulcérés et aussi de pratiquer la noble vertu de la charité.

Dans leur fureur, les francs-maçons qui nous gouvernent, n'ont même pas épargné de faibles femmes, et c'est le plus souvent avec le secours des solistes, ces enfants du peuple, dont les mères ont peut-être un devoir de reconnaissance à remplir vis-à-vis des admirables religieuses, c'est sous la surveillance des batonnettes que les misérables crocheteurs ont expulsé de saintes filles.

Malheur au pays qui méconnaît les mérites de ses enfants, malheur aux énergumènes qui ont arraché des larmes amères des yeux presque éteints des vieillards hospitalisés.

Ces exécutions ont donné lieu il est vrai à de courageuses protestations à des actes d'héroïsme, et quelques humbles défenseurs de ces serantes du Christ ont rougi le pavé de leur sang. Ce sang généreux crie vengeance et nous avons la conviction que la justice imminente dont paraît Gambetta ne se fera pas attendre longtemps.

Combes semble triompher en ce moment, il a pour alliés lespires révolutionnaires de l'extrême gauche et les hypocrites de la gauche; il rêve de nouvelles hémicambrés, il voudrait anéantir tout ce qui lui rappelle son passé, il irait ce Assommoirien défrôlé jusqu'à l'expulser Dieu s'il en avait le pouvoir.

Mais s'il résiste aux assauts que lui livrent les différentes fractions de l'opposition, s'il conserve tant bien que mal ce portefeuille qui fait toute

sa joie, c'est qu'il se pie à toutes les faibles de sa majorité hybride, et qu'il pousse l'inconscience jusqu'à nier le lendemain ce qu'il a affirmé la veille.

Jamais aucun ministre n'a donné l'exemple de pareilles palinodies. Si Pelletan à la barre hirsute, se signale dans ses discours par une sortie intempestive contre ses amiraux, vite on prétexte qu'il était sous l'influence communicative d'un banquet. Quand André, pieds devant, notre hilarant ministre de la Guerre se refuse, dans un moment de mauvaise humeur, à entendre l'Internationale, Combes sauve la situation en faisant des avances aux Internationalistes par le canal de Jaurès son ami. Tous ces gens-là ne tiennent en place que par les lâchetés qu'ils commettent.

Si maintenant nous tournons les yeux vers la magistrature, qu'elle déception n'éprouve-t-on pas. Le mot de Pascal « Vérité en de ça des Pyrénées erreur au de là » n'a jamais reçu une application aussi exacte. Pendant que certains tribunaux donnent gain de cause dans une affaire, d'autres rendent des arrêts contraires: que dis-je, le même tribunal, pour la même cause acquitte et condamne tout à la fois. C'est ce qui est arrivé tout récemment à la Cour d'Appel de Lille lors d'un procès de Presse. On ne peut cependant pas être tout à la fois coupable et innocent, et s'il y a eu erreur dans un jugement il semblerait qu'on put le casser.

La balance de la Justice est singulièrement faussée, et si nous voulons remuer cette boue dans laquelle l'affaire Humbert s'est développée, comme les microbes dans un bouillon de culture, il ne nous serait pas difficile de rencontrer un ancien garde des Sceaux qui tout au moins n'ignorait pas cette colossale escroquerie.

Comme si toutes ces turpitudes ne suffisaient pas à rendre l'année 1903 odieuse aux honnêtes citoyens, il a fallu que pour la terminer on la souille encore de cette interminable affaire Dreyfus. Bien que condamné trois fois par ses pairs, le traître juif se redresse, et cherche à se faire réhabiliter. Il a attaché à sa triste cause tous ceux qui sont au pouvoir, et il a trouvé dans un ministre de la Guerre un ardent défenseur.

Il appartiendra à l'année 1904 de laver toutes ces souillures, et de rendre à notre honneur national son éclat d'autrefois, mais réussira-t-elle? nous n'osons l'espérer, car la tâche est grande, et les Ames sont veules. Cependant ne perdons pas courage, rassemblons autour de notre drapeau nos troupes éparses, insuffisons dans le cœur de nos amis un peu de cette énergie qui faisait de nos aïeux des héros, et nous pourrons marcher bravement à la bataille. Nous défendrons nos droits et nos libertés pied à pied, et si malgré nos efforts, la victoire ne vient pas nous sourire, nous aurons au moins la satisfaction d'avoir accompli notre devoir.

ENER.

INFORMATIONS

Après une série de chassés-croisés et de concessions réciproques, du Palais-Bourbon on Luxembourg, sans grand changement de ce que l'avaient fait les premières lectures. Le budget de 1904 a été voté avant que ne sonnât la dernière heure de 1903.

M. Léon Bourgeois, pour raisons personnelles de santé et de famille, a formellement décliné la candidature de la présidence de la Chambre au renouvellement du bureau qui doit avoir lieu à la rentrée, le 12 Janvier.

La grève de l'alimentation parisienne,

après quelques scènes de violences isolées, est décidément avortée ou ajournée.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et le comte Tornelli, ambassadeur, ont signé la convention d'arbitrage, intervenue entre la France et l'Italie.

A l'unanimité, la commission consultative du ministère de la Justice, a décidé qu'il y avait lieu de réviser le procès de l'ex-capitaine Dreyfus. La Chambre criminelle de la cour de cassation a été saisie par le procureur général.

Le train Renard a promené mardi soir dans Paris, entouré d'une foule de curieux, qui ont géni sa marche. On a cependant remarqué et applaudi l'absence de ses virages, notamment quand il est entré dans la cour de l'Elysée, pour se ranger devant le perrou, et quand il en est sorti. Le train Renard se compose d'une voiture directrice et de cinq véhicules. Breaks et tapisseries. La découverte consiste dans ce fait que la première voiture, à l'aide d'un arbre de transmission, distribue à chaque voiture du train la force qui lui est nécessaire pour se mouvoir.

Le commandant des forces insurrectionnelles de l'Ouest de la Macédoine, Boris Sarafoff, est à Paris. Il vint de Londres, où il a rencontré l'autre chef insurgé, général Tzontcheff. Boris Sarafoff, qui a été lieutenant dans l'armée bulgare, n'a pas encore 30 ans. C'est un jeune homme de tenue distinguée, lorsqu'il quitte ses montagnes, ressemblant plus à un parisien boulevardier qu'à un chef de partisans.

En 1899, il y avait en France 725 automobiles à l'usage ou deux places. En 1902, il y en avait 3.404 et 5.833.

Les bicyclettes et tricycles étaient au nombre de 132.000 en 1893 et de 979.000 en 1902.

Le troupeau français ne diminue pas encore. En 1889 on comptait en France 1.149.000 moutons et chevaux. Il y en avait, en 1900, 1.285.000. Mais un fléchissement s'est marqué: le total de 1902 s'élève à 1.290.000.

Les étrennes des souverains :

Le zar donne des étrennes à tous les membres de la famille impériale, et on sait si elle est nombreuse! Il en donne aussi à tous les fonctionnaires des palais jusqu'au plus infimes. Çaig mille boîtes de cigars à de la Havane sont distribuées, sans compter les épingles de cravate, les bagues, les boutons de manchettes, etc.

Le Sultan envoie à tous les souverains de l'Europe, et à M. Loubet, une boîte en bois de rose incrustée, et contenant outre un bijou, des douceurs orientales, confitures et parfums.

Edouard VII offre, tous les ans, à sa femme, la reine Alexandra, douze flacons d'eau de lavande, une fourrure et un objet d'orfèvrerie. A son neveu Guillaume II, il lui fait tenir une hure de sanglier, un plan padding, et une caisse d'épices. Quant à Guillaume II, il donne sa photographie avec dédicace.

Le reine Wilhelmine prodigue les travaux de tapisserie à quel elle excelle, le prince Consort a ainsi une collection de délicieuses pantouffles.

Les nouvelles de l'Extrême-Orient continuent à être contradictoires suivant leur provenance.

Le géographe de Tokio qu'un décret accorde au gouvernement un crédit illimité pour la défense maritime, qu'un autre renforce le contrôle officiel sur le chemin de fer de Seoul à Fousan, qu'un troisième remanie l'organisation des quartiers généraux militaires impériaux, en temps de guerre, et qu'un quatrième décret crée un comite de la guerre pour le temps de guerre.

D'autre part, un journal de Vladivostok, annonce que l'amiral Alezieff, qui vient de fixer dans cette ville le siège de sa lieutenance-générale a obtenu le droit de prendre sur les lieux et de sa propre autorité toute décision et toute mesure qu'il jugera nécessaires.

Cependant une dépêche de Saint-Petersbourg, à la « Gazette de Cologne » vient démontrer une fois de plus les nouvelles alarmistes.

La réponse du Japon à la note russe est absolument courtoise. Il n'existerait même pas de tension entre les deux gouvernements et les négociations en cours devraient aboutir finalement à un résultat entièrement satisfaisant.

Les lecteurs du « Courrier de Tourcoing » peuvent répondre de l'intérêt toujours croissant que je porte à « l'hygiène » et à la santé de l'illustre Makoko, autrement dit le Mal Lavé.

REVUE POLITIQUE

Nous sommes en pleine trêve des confiseurs. La grosse affaire était le budget de 1904, il est voté et, pour une fois enfin, nous évitons l'expédition désastreuse des douzaines provisoires. Cependant, malgré cette accalmie dans la tempête, la paix est loin de régner au bon pays de France; les divisions sont de plus en plus profondes; elles se trahissent jusque dans les réceptions du nouvel an suspendues dans la plupart des ministères, dans nombre de préfectures, de sous-préfectures. Il y a des rapprochements qui ne peuvent plus se faire et, pour éviter les froissements, les heurts, chacun reste chez soi sous divers prétextes.

Nous profiterons de cette trêve forcée pour signaler un article de la loi des patentes récemment voté par la Chambre qui intéresse toute la presse et, par certains endroits, le public.

Jusqu'à la profession d'éditeur de journaux ou de périodiques avait été affranchie de la patente. Le fisc avait épargné journaux et revues à titre d'œuvres intellectuelles comme il épargne les savants, les artistes, les gens de lettres et les journalistes eux-mêmes.

Mais la misère des temps oblige nos législateurs à chercher partout la matière imposable. Par assimilation aux carrières dites libérales qui comprennent médecins, avocats, avoués, etc. on a atteint la presse, et les éditeurs de périodiques devraient être de même frappés du ditisme sur la valeur locative des locaux occupés par eux.

Une pareille taxation était excessive, M. Charles Benoist l'a démontré et la Chambre a ramené la taxe de la nouvelle patente créée pour les journaux et périodiques au vingtième, payé par les libraires-éditeurs.

Mais la loi va atteindre, sans l'avoir voulu, tous les petits bulletins de Sociétés, tous les organes corporatifs, mutualistes, charitables qui ne sont aucunement libéraux et n'en cherchent aucun.

Il paraît bien entendu entre le ministre des Finances et la Chambre qu'on les exemptera. Cependant à quoi reconnaîtra-t-on les périodiques à exonérer? Il manque un texte précis pour l'indiquer. Le Sénat y réfléchira quand il discutera à son tour le projet.

A on paré de prendre pour critérium l'absence de publicité. Mais on commence la publicité? Et d'autre part, comment déterminera-t-on la valeur locative des locaux occupés par bien des organes qui n'ont, en réalité, ni siège social ni bureaux à eux? Fendra-t-on pour base l'établissement de l'imprimeur? Il y aurait double emploi, celui-ci étant déjà patenté. Alors ce sera le domicile du gérant, ou du directeur, ou du secrétaire de la rédaction, ou celui du président de la Société? Que d'arbitraire dans tout cela!

Une obscurité savante autant qu'inquietante plane sur bien des points. Il faudrait pourtant qu'ils fussent précisés. Autrement l'application de la loi laisserait au bon vouloir de l'administration une latitude dont les journaux et publications bien en cour pourraient profiter, mais dont les autres n'auraient certes pas à se louer.

Aussi, par ce temps de combustion, la presse indépendante a-t-elle intérêt à réclamer, tant qu'il en est encore temps, de la précision dans la loi.

Pour preuve des tendances de l'esprit qui la menace, nous nous contenterons de signaler ce que vous venez d'émettre la section de la « Ligue des Droits de l'homme » de Saint-Nazaire :

« Considérant que la majorité des officiers, ministériels, agréés par l'Etat républicain, confient presque toujours aux seuls journaux de l'opposition les annonces légales qui constituent, dans leur ensemble, la principale ressource des quotidiens ou périodiques. Sur tout dans les villes de second ordre ;

« Considérant que la tolérance accordée aux officiers ministériels en cette matière est en opposition flagrante avec le principe même qui leur a donné le droit à l'existence ;

« Emet le vœu ;

« Que le gouvernement de la République prenne d'urgence, soit par un décret, soit par le dépôt d'une modification, une décision tendant à restreindre le droit d'insertion légale aux journaux désignés par les préfets dans chaque Département ;

« Ne serait-il pas plus honnête de nous ramener franchement au régime impérial ?

CHRONIQUE LOCALE TOURCOING

RAGE MUETTE

Les lecteurs du « Courrier de Tourcoing » peuvent répondre de l'intérêt toujours croissant que je porte à « l'hygiène » et à la santé de l'illustre Makoko, autrement dit le Mal Lavé.

Aussi pourront-ils juger combien fut grande mon anxiété à la lecture de l'entre-filet suivant paru dans l'Avenir du 23 :

« Caisse d'Épargne. — Ainsi qu'on a pu le voir par un communiqué de la Caisse d'Épargne, MM. les Administrateurs se sont réunis en leur local, samedi à cinq heures du soir, à l'effet de procéder :

1° A l'élection de trois membres sortants et rééligibles ;

2° A l'élection de deux nouveaux membres en remplacement de MM. Orélio et Cochetour, démissionnaires.

Nous n'avons pas à discuter les motifs qui ont guidé le choix des administrateurs restants en exercice mais nous sommes profondément surpris qu'ils aient si vite oublié que c'est grâce à l'Administration municipale que l'autonomie de la caisse d'épargne a été obtenue. C'est sans doute en effet, pour la remercier qu'ils ont eu devoir nommer deux collègues de la plus belle eau.

Cet entre-filet dénotait un tel état d'esprit une telle impuissance... que je me suis résigné et saisi jusqu'au fond de l'âme.

Comment expliquer, après une telle diatribe, que l'écrivain n'était pas parvenu à écrire les noms des nouveaux membres du Comité directeur ?

Pourquoi cette paralysie de la plume? cette atrophie du cerveau ?

Mystère et pénombre, murmure-je, comme Gustave... et je m'abandonnais à mes tristes oh ! bien tristes réflexions...

Mais un éclair du Bon Génie, illuminant ma pensée. C'est un effet de cette « rage muette » qui paralyse à la fois les facultés morales et les forces physiques !

J'avais trouvé le mal, grâce à l'éclair du Bon Génie, je trouvais du même coup le remède... Aussitôt j'envoyais à mes frais (pas aux frais des contribuables, notez le bien) un exprès chez Monsieur le Savantissime Conseiller Général, seul et unique dépositaire du Serum solidarificol. — (Codic :-)

A la lecture de ma missive, le docteur Conseiller plus eunu qu'il ne voulait paraître, saisit de la main gauche son chapeau tant de forme, son parapluie, une seringue... tandis que de la main droite il mettait ses jambes à son cou et filait dare-dare au local de l'Avenir, rue Verte.

Des illustres amis de Makoko, l'avaient précédé et s'efforçaient de rassimer le pauvre paralysé... Le Marquis parlait d'une bonne purgation... purgea aussitôt-il ; le gros Audjuste, lui, opinait pour la saignée... Saignare, toudis saignare, inajustit-il, et Gustave dévolé, disait avec une conviction profonde... Donare clysterium, donnez-lui un clystère, avec ça et la piqûe de l'Escalier d'Honneur, il sera sauvé !

l'adjoit aux Beaux-Arts, que l'on avait mandé par téléphone, avait aussi devancé l'Angé du Serum et disait d'un ton qui n'admettait aucune réplique : « Lave, lave-to, la réaction le guérira ».

Ces imprudentes paroles étaient à peine prononcées, au grand scandale des témoins, que l'état de Makoko empirait... Soudain, un bruit étrange se fit entendre et l'illustre Conseiller général, fut d'un bond près du malade...

Après avoir, de la main droite, détaché ses jambes de son cou tandis que de la main gauche, il déposait son haut de forme, son parapluie et la seringue, il retira de dessous la chemise le tube de serum qui ne le quittait ni la nuit, ni le jour, et avec la griffe d'un piston de machine à vapeur, il se mit en devoir d'opérer, tout en prononçant ces paroles : « Solidaritément et au nom des partis socialistes, radicalistes, millerandistes, nihilistes et jemenchistes godaistes, je vous inocule le virus antibourgeois c'est-à-dire le serum solidarificol... vivez et revenez à vous comme à nous... » Ainsi soit-il, répondit Audjuste.

Cependant l'état de Makoko ne s'améliorait guère, une nouvelle consultation s'imposait. l'adjoit aux Beaux-Arts, avec une réelle insistance, préchant la réaction... Guérir le mal par le mal, s'écriait-il, voilà l'idéal ! — c'est vrai, c'est pas bapal et c'est municipal... et... avant que ses collègues pussent l'empêcher, il vociféra d'une voix formidable : Voilà le commissaire, le commissaire central !

A ces mots, le mal lavé poussa un rugissement, ses nerfs se détendirent, il se leva comme nû par un ressort, et d'une voix stridente jota ces mots : Vengeance et Champagne III Fifié II !

Il était sauvé... une fois de plus l'homéopathie avait accompli son œuvre, l'adjoit aux Beaux-Arts se rengorgeait, triomphant.

C'est ainsi que j'ai fait écrire par Makoko les noms des deux nouveaux membres du Comité de Direction de la Caisse d'Épargne, que j'ai l'honneur de présenter à nos lecteurs :

Messieurs Félix Desurmont Fils et Julien Roussel, tous deux administrateurs depuis le 1er Septembre 1892.

Gladiateur.

COUPS DE GROSSE CAISSE

Ainsi que nous l'annonçait à coups de grosse-caisse l'Avenir, une distribution de vêtements a été faite à une centaine d'orphelins et enfants par les soins des dames charitables (avec l'argent des autres) de la Ville, Coes